

## NOTRE VOTE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOV. 2019

A l'ordre du jour de ce conseil municipal du 21 novembre 2019 : « Aménagement, agrandissement, accessibilité de l'école et de la mairie »

Pour la première fois Mr Joyot, maire, nous présente un plan de ce que sera la nouvelle école. Bien difficile à juger quand on vous présente tout de go un plan d'architecte et que l'on a pas eu l'avantage d'assister aux réunions de préparation (rappelons que Gérard Soufflet qui fait partie de la commission n'a pas été convoqué **sciemment** par le maire à participer, c'est vous dire l'esprit d'ouverture du maire).

Certes le projet est séduisant mais :

- 1) – il a un coût de 1,8 Millions d'euro H.T (enveloppe prévue au départ de 1,2 millions) ce qui revient au coût annoncé pour le projet que nous avons évoqué sur le Larris. Qui plus est dans ce chiffre n'est pas compris l'achat par la commune des terrains nécessaires à sa réalisation.
- 2) – Ce projet ne résout pas les problèmes de parking et d'encombrement rue de la mairie au passage des cars de ramassage (l'entrée principale se faisant toujours rue des quarterons)
- 3) - Nous trouvons à notre avis le dortoir un peu petit et ne permettant pas une éventuelle extension selon le nombre d'enfants en petite section. Et puis faire du neuf dans du vieux (les deux classes maternelles) n'est pas l'idéal.
- 4) - Nous nous inquiétons d'un chauffage électrique au plafond sachant que l'air chaud a plutôt tendance à monter. Une étude thermique comparative a-t-elle été faite ?
- 5) – Avoir une seconde entrée au niveau du hall central du bâtiment n'est pas gage de sécurité pour les enfants et oblige à une surveillance par une enseignante à chaque entrée en plus de la surveillance de la cour de récréation.

Ces précisions apportées par notre groupe, nous en arrivons au moment du vote pour les subventions à demander « *sur ce projet* ».

Décision difficile à prendre pour nous, voire cornélienne car

- **NOUS NE SOMMES PAS CONTRE L'ÉCOLE**
- Mais, **en notre âme et conscience** nous ne pouvons pas voter des subventions à un projet qui ne correspond pas à ce que l'on peut attendre de mieux pour un tel prix.

C'est donc pour rester cohérent que nous voterons « NON » en demandant le temps de la réflexion. Pourquoi se précipiter ?

Pourquoi ne pas prendre le temps de demander autour de soi ce qui est le plus adapté pour une école ? Pour le chauffage par exemple, la pose de panneaux solaires a-t-elle été étudiée ? Quid d'un plancher chauffant / pompe à chaleur ? Ou radiateurs programmables (on/off/température ambiante) ?

Comment résoudre les problèmes de stationnement et d'encombrement aux abords de l'école ?

Autant de sujets qui méritent réflexion quitte à perdre 3 ou 4 mois pour demander les subventions et à déposer le permis de construire.

**L'école se fera, autant qu'elle soit belle, fonctionnelle, adaptée et répondant aux normes d'aujourd'hui, le tout à un coût raisonnable et réfléchi.**